

CONTRAT D'INSCRIPTION ET CONDITIONS DE VENTE

Date d'inscription : Pour le cours du à h

Nom et Prénom :	Date de naissance :
N° licence :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Email(s) :	
N° de téléphone du cavalier :	
Pour les mineurs Nom, Prénom, et N° de tél d'un tuteur :	
En cas d'urgence personne à contacter (nom + n°tél) :	

1. Forfait d'adhésion et de licence : Le paiement s'effectue lors de l'inscription, pour la période allant de septembre à juin (forfait de 33h00 de cours). Les frais d'inscription doivent être réglés en totalité en septembre, avec la possibilité d'effectuer un paiement échelonné, sous réserve de fournir tous les chèques en septembre, avec des dates d'encaissement selon nos propositions 2. Annulation / Absences : L'intégralité du forfait choisi doit être réglée au moment de l'inscription et ne peut être annulée, ni remboursée. En cas d'accident survenu lors des activités, le report du forfait sera possible sur présentation d'un certificat médical, valable pendant 12 mois. En cas d'absence pour un cours, il est impératif de prévenir (si possible minimum 24h00 à l'avance). 3. Pour participer à votre activité : Casques et bottes (ou boots) sont obligatoires. Protège-dos ou air-bag sont vivement recommandés. Les manuels pour réviser vos galops sont conseillés (voir partenariat avec Lavauzelle)	4. Animation / stage / concours : En plus du forfait annuel, diverses d'activités équestres seront proposées certains dimanches ainsi que pendant les vacances scolaires. Ces activités requièrent une réservation préalable, et le paiement doit être effectué avant de pouvoir participer. 5. Recommandations : -Prevoyez 30 minutes avant et après votre reprise pour vous occuper de vos montures -Respectez le règlement intérieur du centre équestre -Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'écurie et à proximité des zones de paille et de foin -Veillez à maintenir le calme dans l'enceinte du centre équestre -Les chiens, même s'ils sont en laisse, ne sont pas admis sans autorisation préalable. 6. Diffusion Le centre équestre Les Petites Écuries se réserve le droit de partager des contenus sur son site internet ainsi que sur ses réseaux sociaux. Des photos de cavaliers peuvent être utilisées à cette fin. Je suis conscient de cela et je l'accepte : ☐
--	---

Fait à Tonnay-Charente, le/...../.....

Signature :

TARIF 2025/2026

Inscription le cours du à h

Forfait annuel enfant = 744,00 € (licence 29€ + adhésion 75€ + année équitation 640€)

Forfait annuel adulte = 755,00 € (licence 40€ + adhésion 75€ + année équitation 640€)

La licence, l'adhésion et le coût de l'année d'équitation doivent être réglés en totalité lors de l'inscription, chaque élève s'engage pour l'année. Nous offrons la possibilité d'échelonner le paiement de l'année en plusieurs chèques

Assiduité :

Les élèves inscrits doivent obligatoirement assister aux cours de manière régulière et continue. Le moniteur tiendra un registre de présence. Toute absence prévue doit être signalée 24 heures à l'avance.

Options de paiements :

Règlement en une seule fois :

En septembre : licence + adhésion + année d'équitation

Enfant (- de 18 ans en 2025) = 744€

Adulte = 755€

Règlement en trois fois :

1^{er} trimestre (septembre) :

Enfant = 360€ (licence enfant + adhésion + 1^{er} trimestre)

Adulte = 371€ (licence adulte + adhésion + 1^{er} trimestre)

2^{ème} trimestre (janvier) :

Enfant / Adulte = 192€

3^{ème} trimestre (avril) :

Enfant / Adulte = 192€

Règlement en dix fois :

En septembre :

Enfant = 168€ (licence enfant + adhésion + 1^{er} trimestre)

Adulte = 179€ (licence adulte + adhésion + 1^{er} trimestre)

Chaque mois d'octobre à juin :

Enfant / Adulte = 64€

Pour les paiements échelonnés, tous les chèques de l'année doivent être remis en septembre et seront encaissés aux dates convenues durant l'année scolaire. Pour les paiements en espèces, le règlement intégral est obligatoire lors de l'inscription.

Fait à Tonnay-Charente

Le/ /.....

Signature